

# BORDEAUX MERIADECK - FICHE GENERALE

## QUARTIER MODERNE DE L'HOTEL DE VILLE

### Fiche DOCOMOMO 01



Maquette du quartier Mériadeck Royer/Willerval 1970



Plan A'URBA 2007

### Fichier International de DoCoMoMo

#### 1. IDENTITE DU BÂTIMENT OU DE L'ENSEMBLE

**Nom usuel du bâtiment :** quartier moderne de l'Hôtel de Ville  
**Variante du nom :** quartier Mériadeck  
**Numéro et nom de la rue :** ensemble de constructions formant un quartier moderne sur dalle  
**Ville :** BORDEAUX **code :** 33 000

#### PROPRIETAIRE ACTUEL

**Nom :** divers propriétaires privés - administrations

#### ETAT DE PROTECTION

**Type :** situé dans le périmètre de la Ville de Bordeaux classé au Patrimoine Mondial de l'UNESCO  
**Date :** 2007  
**Type :** Plan Local d'Urbanisme de Bordeaux Métropole  
**Date :** 2006 - révisé en 2011 fiche B 9029

#### ORGANISME RESPONSABLE DE LA PROTECTION

**Nom :** Ville de Bordeaux  
**Adresse :** Hôtel de Ville, place Pey Berland - 33000 Bordeaux  
**Téléphone :** 05 56 10 20 30  
**Fax :**

## 2. HISTOIRE DE L'ENSEMBLE DES BÂTIMENTS

### Commande :

En 1946, dès son arrivée à Bordeaux, le maire, Jacques Chaban-Delmas, prend conscience de l'existence à 400 m de la mairie, le Palais Rohan, en plein cœur de la ville, d'un quartier insalubre, Mériadeck. Sur les rapports de Paul Volette, architecte en chef de la ville, et des services sociaux, il profite du Plan de Reconstruction, d'Urbanisation et de Rénovation décidé par le gouvernement pour reconvertir ce quartier et offrir aux habitants des logements modernes et décents.

En 1955, Paul Volette présente un rapport mettant en évidence « la nécessité de construire dans la ville 10 000 logements neufs et de faire disparaître les quartiers insalubres ». Trois quartiers sont concernés : La Benauges, construit en 1955 par Jean Royer, Les Cressonnères, qui deviendra Le Grand Parc en 1970, et Mériadeck.

En 1947, Jean Royer est nommé Inspecteur Général de l'Urbanisme pour l'Aquitaine et devient, la même année, Architecte en Chef de la Ville. Il vient du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisation (MRU) créé en 1944.

En 1951, un rapport des services départementaux conclut à l'impossibilité de conserver le quartier Mériadeck en l'état : zone insalubre, occupation de taudis non contrôlée, absence totale d'hygiène. La démolition est décidée pour construire 2500 logements.



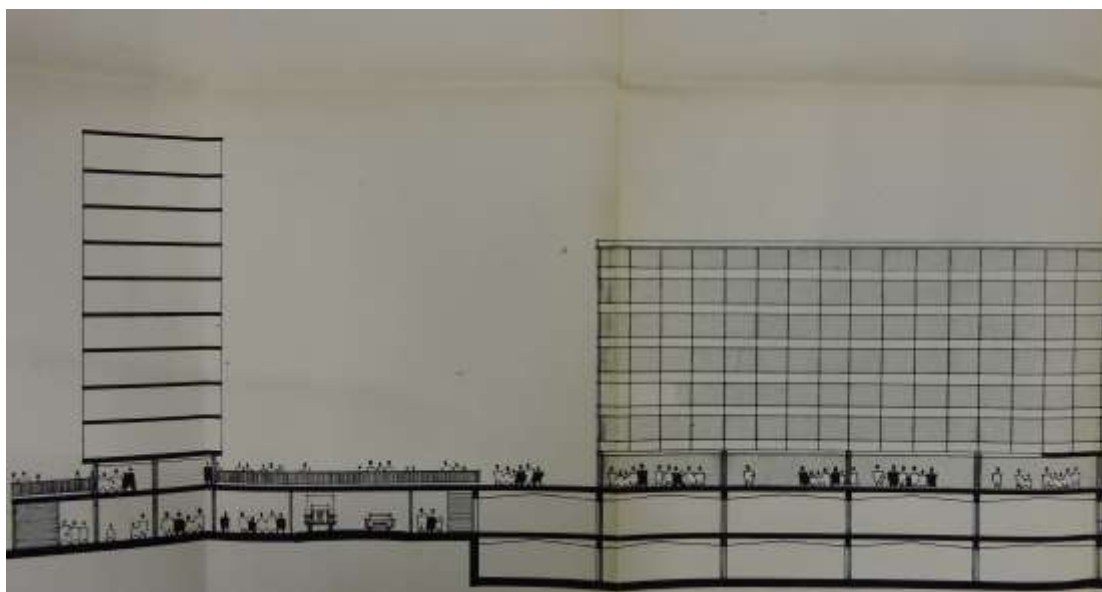
Fiche générale 001 La fontaine de Mériadeck 1960

En 1955, la décision est votée en Conseil Municipal. Le projet est confié à Jean Royer qui fait une première étude de faisabilité et établit un premier plan-masse. La zone géographique est délimitée de façon définitive : rue François de Sourdis, rue Georges Bonnac, rue du Château d'Eau, cours d'Albret, rue d'Ornano (cours du Maréchal Juin). Elle couvre 32 ha mais le quartier ne couvrira que 28 ha, après l'élargissement des rues Georges Bonnac et d'Ornano (Maréchal Juin).



Fiche générale 002 Plan du quartier 1955

En 1957, Jean Royer présente un premier programme de logements avec un plan d'urbanisme qui deviendra définitif : séparation totale des circulations, les voitures sur la rue, les piétons sur une dalle avec sous la dalle les 6500 places de stationnement exigées par le maire.



Fiche générale 003 Plan coupe Jean Royer 1963



Le premier bâtiment du programme, la Résidence du Château d'Eau, construite de 1959 à 1962 permet de reloger 80 familles.

Il s'agit d'une résidence réservée à des familles à revenus modestes.



Fiche Générale 004 Résidence Château d'Eau

Le bâtiment est plat et représentatif des constructions de Jean Royer. On trouve déjà la taille de guêpe au pied de l'immeuble et la surélévation du premier niveau de logements permettant un éventuel lien avec la dalle et la création d'une zone de stationnement couverte.

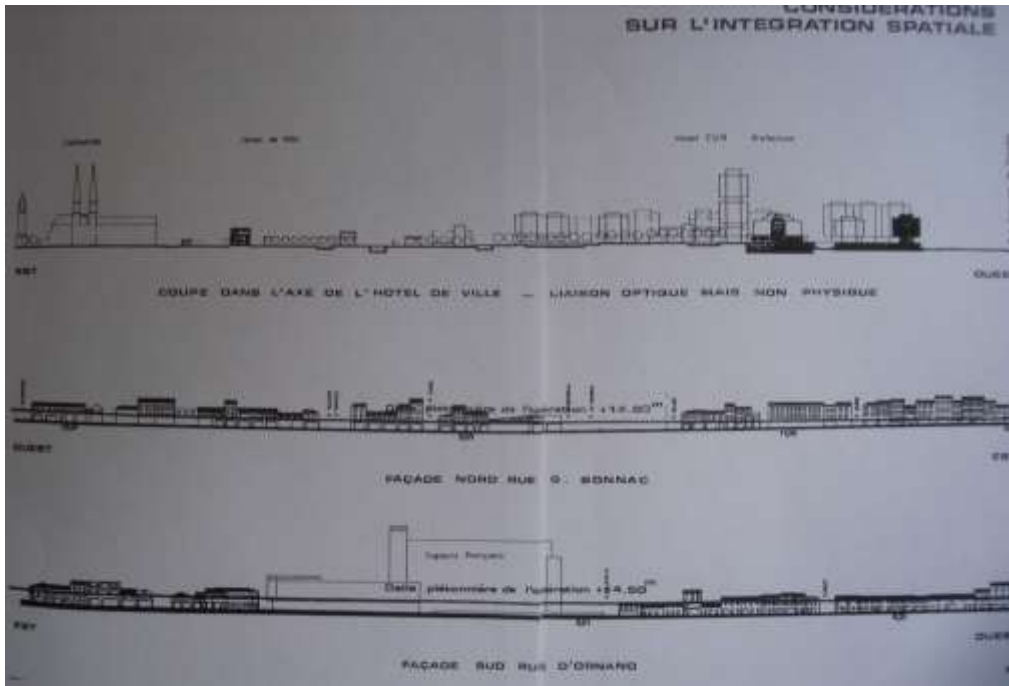
La construction de la Poste en 1962 se fera sur le même schéma, et le bâtiment sera par la suite totalement intégré à la dalle.

La résidence Château d'Eau ne sera jamais reliée à la dalle : le Centre Commercial devait à sa construction prévoir le raccordement des 2 bâtiments, la Caisse d'Epargne et la Résidence, à la dalle. Ce ne sera pas fait malgré les rappels de la ville et de Jean Willerval, architecte coordinateur de l'opération, nommé au côté de Jean Royer à partir de 1965 (courriers de 1977).

Cette austérité typique des constructions de Jean Royer ne plaît pas au maire qui la qualifie de trop « fonctionnaliste ».

Il souhaite une architecture « de luxe ». En 1963, le rapport du Comité d'Expansion d'Aquitaine, issu de la SBRU, reprend les lignes architecturales qui ne sont encore qu'à l'état de projet mais préfigurent du contenu du plan de détail de Jean Willerval. Il ne manque que l'architecture en croix des bâtiments.

Par contre l'idée d'un velum est ancrée puisque le maire ne veut pas que le quartier donne une impression de tours et demande que les bâtiments ne soient pas visibles depuis les quartiers anciens. Le rapport mentionne qu'« une construction haute, verticale et hors d'échelle en face de l'Hôtel de Ville ne pourrait que conduire à dénaturer le quartier » (ancien).



Fiche générale 005 Plan Jean Willerval 1969

Dans un document de 1969 baptisé « Considérations sur l'intégration spatiale », Jean Willerval fait le point sur l'intégration des bâtiments du quartier moderne par rapport à l'existant du quartier ancien.

Les lignes générales décrites dans le rapport du Centre Directionnel de Bordeaux en 1963 seront reprises par la Commission Supérieure des Bâtiments de France qui, dans son rapport de 1966, demande une limitation des hauteurs et un retrait des nouvelles constructions par rapport au cours d'Albret.

Cette règle sera brisée en 2011 avec la révision du Plan Local d'Urbanisme et la construction en 2012/2014 de la Cité Municipale : le bâtiment a fait disparaître la zone tampon de transition constituée par le square André Lhote. Il ne respecte pas le retrait imposé en 1966, vient au plus près du cours d'Albret et dépasse le velum d'origine de plus de 10 m.



Fiche Générale 006 Maquette cité municipale 2011

Dès 1962, le plan d'urbanisme de Jean Royer comprend le découpage du quartier en îlots sur dalle et la voirie qui ne sera repérable qu'avec un système de numération : les noms des nouvelles rues ne seront attribuées qu'en 1980 et feront tous référence à des personnages de la résistance.



Fiche générale 007 Plan Jean Royer 1963

Le rapport du Centre Directionnel de Bordeaux, issu des Services de l'Urbanisme, décrit en 1963 les objectifs du quartier et détaille l'objectif architectural. Ce rapport fait également état de la volonté de ne pas ériger de bâtiment en une verticale qui conduirait à dénaturer l'esprit du cours d'Albret.

- 4 -

Cette, une instruction complémentaire fut émise par E. CHASSAGNARD à l'assemblée en cas d'avis de refus au grand parc central derrière l'Hotel de Ville, constituant à la fois l'axe de la composition et le "noyau central" qui fait actuellement défaut.

DES FAITS IMPRÉVUS ET ARCHITECTURAUX

A partir de ces données, M. RUTEL, responsable de la composition générale, et WILBERHAL, architecte coordinateur, ont effectué un remarquable synthèse des différents éléments, parfois contradictoires, à prendre en considération.

Satisfait sur les besoins et aux goûts de notre époque, tout en s'harmonisant avec le centre-ville actuel.

Adopter en quelques années un ensemble urbain équivalent à ce qui était auparavant le résultat de plusieurs siècles d'efforts.

Telles sont les intentions qui ont déterminé les données de base du parti retenu :

- la détermination d'un "niveau" limitatif la hauteur des constructions, afin de préserver le paysage urbain du bordure : de l'axe de la composition aux limites Nord et Sud de l'opération, des plateaux aux 4<sup>es</sup> étages, entourent de 15 mètres (4 niveaux) à 40 mètres (12 à 13 niveaux) à l'axe, la hauteur et le volume des bâtiments, tout en signalant l'importance du quartier, s'équilibreront avec la masse des immeubles existants.
- la régulation des circulations automobiles et piétonnes. Faciliter la circulation des véhicules et libérer les piétons de cette nuisance. Une dalle, vaste terrasse réservée aux piétons, se poursuivra d'un groupe immobilier à l'autre, enjambant les rues par de larges passerelles. Et c'est sous cette dalle, avec la création de deux niveaux de parking, que sera assuré le stationnement des véhicules.
- Une nouvelle trame de voirie, considérablement simplifiée par rapport à l'ancien réseau, permettra une circulation aussi fluide que possible.
- la nouvelle implantation des activités visera à donner au secteur situé au Sud du parc central, le plus proche du centre tertiaire actuel, le caractère d'un centre d'affaires, tandis que la partie Sud de la zone opérationnelle sera un ensemble principalement résidentiel.
- l'architecture, résolument contemporaine, reflètera, par sa trame constructive, l'ordonnement remarquable et le caractère central du quartier. La volonté émise par M. WILBERHAL est celle d'une transparence du paysage urbain au niveau du promeneur piéton grâce à la conception d'immeubles en escaliers ou dénivelés de la dalle, dont l'ensemble se sol soit ainsi réduite que possible.

l'objectif architectural.

Il est incontestable que ce quartier "Mériadeck - Hotel de Ville" fait partie intégrante de ce que l'on peut appeler le "polygone sacré" bordelais, et tout le problème, aussi bien sur le plan économique qu'architectural, est d'intégrer ce quartier à la vie et à la silhouette du Centre de Bordeaux.

Il faut donc affirmer une volonté d'horizontalité prolongeant l'esplanade de la Paix, en retrouvant sans doute un esprit d'ordonnance architecturale le long du Jardin central (genre Palais Royal ou Allées de Tourny moderne).

Les bâtiments pourraient s'élever légèrement en s'éloignant de cet élément central sans toutefois dépasser les 7 ou 8 niveaux maximum qui ont toujours été admis pour cet ensemble.

D'ailleurs, il serait par ailleurs inadéquat et hors d'échelle de vouloir présenter en face de l'Hotel de Ville actuel, une verticale quelconque qui ne conduirait qu'à dénaturer l'esprit de ce quartier. Inutile, semble-t-il d'évoquer les bâtiments déjà réalisés (rue du Château d'eau, Caserne des Foyers ...) pour être fixé sur le résultat, quelle que soit la valeur de l'architecture.

La réalisation de Mériadeck, centre de Bordeaux, capitale régionale impose également une solution à plusieurs niveaux de circulation pour faire coïncider une politique systématique de parkings avec les impératifs financiers liés aux prix des terrains et à l'architecture horizontale.

Fiche générale 008, 009 : Centre Directionnel de Bordeaux rapport décembre 1962/63

Le contexte change : avec les citées HLM, notamment la cité du Grand Parc, la demande en logement neuf s'estompe peu à peu. Le pays entre dans une politique d'aménagement du territoire visant à développer l'autonomie des régions vis-à-vis de la capitale en renforçant les fonctions des villes. Le gouvernement devait choisir huit villes de province qui deviendraient « métropoles d'équilibre », afin de favoriser le développement d'activités nouvelles importantes, par le moyen de subventions,

telles les activités tertiaires supérieures, la recherche publique comme privée, ou des services bancaires. Le maire de Bordeaux, Jacques Chaban-Delmas, voit sa ville figurer en bonne position pour l'obtention des subventions dans le cadre de cette politique. Bordeaux devient donc «métropole d'équilibre» en 1965. «L'évolution générale de l'économie a amené à modifier notre plan initial, trop timide, modeste et presque banal. La commune veut finalement changer la nature de ce quartier : en faire une locomotive de la métropole d'équilibre.» (J. Chaban-Delmas).

L'opération doit désormais accueillir 60 000 m<sup>2</sup> de bureaux, 5 000 m<sup>2</sup> de commerces, 7 000 m<sup>2</sup> de grands magasins, un hôtel de luxe, ainsi que 5 000 places de parking. Le nombre de logements, en revanche, est réduit de moitié.

Mériadeck devient une des opérations les plus ambitieuses de la France avec la Part-Dieu à Lyon.

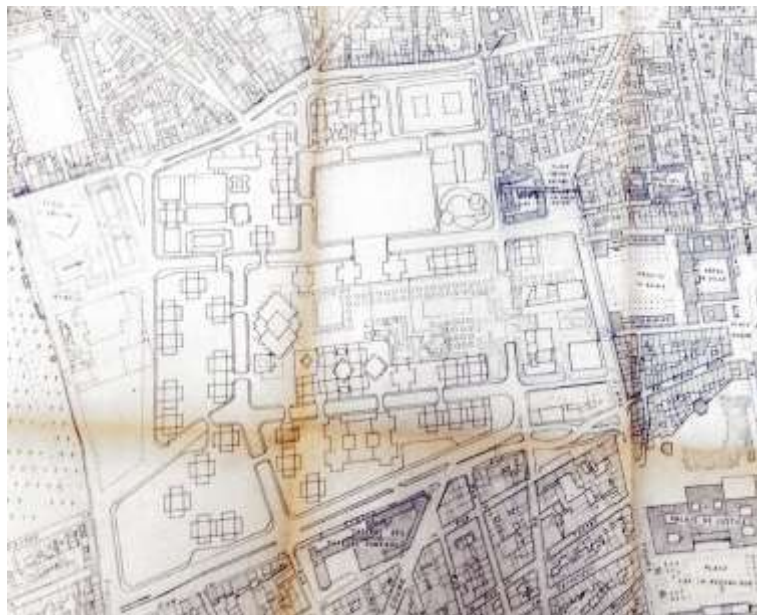
Le maire demande une nouvelle proposition pour le plan d'architecture et en 1965, Jean Willerval et Paul Lagarde sont nommés Urbanistes en Chefs du projet. Jean Willerval reprend le plan d'urbanisme de 1963 et remplace les constructions de Jean Royer par les constructions en croix, s'inspirant d'un projet de Le Corbusier de 1922.



Fiche générale 010 : Maquette Le Corbusier 1922



Fiche générale 011 : maquette Jean Royer 1960



Fiche générale 012 : Plan prévisionnel des constructions et des aménagements paysagers 1966





Fiche générale 013 : plan manuscrit Jean Willerval 1969



Fiche générale 014 : Dossier de présentation du quartier SBRU 1970

A partir de 1970, les permis de construire sont déposés et les constructions démarrent. La dalle est terminée en 1980.

#### **Architectes :**

Jean Royer, architecte urbaniste - Jean Willerval, architecte en chef

#### **Autres architectes et intervenants :**

Edmond Lay, Louis Arretche, Franscique Perrier, Raymond Mothes, François Ambroselli, Pierre Dufau, Jean Rabinel, Yves et Jacques Salier, Courtois, Lajus, François Brochet, MM. Maldonado, Joël Gourvellec, Claude Bouey, André Gresy, Jean-Raphaël Hébrard, MM. Claudel, Lechène, Claude-Henri Aubert, Jean De Giacinto, Alain Loisier, Patrick Fouquet, Michel Pétauud-Létang, J.P. Brisou, André Lagarde, Alain Triaud, Jean-Pierre Dagbert, M. Sargent, J.B. Lacrouts, P. Massicault, G. Cauly, Bernard Trinqué, Jacques Tournier, M. Guinot.

Dans les œuvres d'art (1% Malraux) on trouve des les noms de Pierre Sabatier, Jacques Berthoux, Charles Gianferrari, Michel Deverne et Cate Pacos.

#### **Ingénieurs :**

#### **Contractants :**

#### **CHRONOLOGIE**

**Date du concours :**

**Date de la commande :** 1970

**Période de conception :**

**Durée du chantier :** début : 1971

fin : 1989 - 2008/2012 pour les 2 derniers immeubles Gironde et Laure Gatet.

**Inauguration :**

#### **ETAT ACTUEL DU BÂTIMENT**

#### **Usage :**

Logements, centre administratif, Banques, assurances, commerces, jardins et espaces publics.



**Etat du bâtiment :**

Résumé des restaurations et des autres travaux conduits, avec les dates correspondantes :

1981 : la passerelle entre le Centre Commercial et les jardins est couverte.

1982 : extension du Centre Commercial sur la dalle. Construction des restaurants.

1993 : l'accès au Centre Commercial par la rue du Château d'Eau est construit et couvert. Une verrière « décorative » est installée.

1993 : suppression du grand bassin et de sa cascade

Les constructions du quartier ont été peu affectées jusqu'en 2008 :

2008 : restructuration de l'Hôtel de Bordeaux Métropole (CUB) ; démolition illégale du garde-corps et reconstruction.

2011 : construction illégale d'une « couverture » pour escalier de secours sur l'esplanade Charles de Gaulle

2008 : construction de l'immeuble Gironde et de sa passerelle.

2011 : abattage des arbres du square André Lhote

2012 : destruction de l'immeuble La Croix du Mail

2012/2014 : construction de la Cité Municipale à la place du square et de La Croix du Mail.

2014 : restructuration de l'immeuble Croix du Palais.

### **3. DOCUMENTATION / ARCHIVES**

**Archives écrites, correspondance, etc. :**

**Dessins, photographies, etc. :**

**Autres sources, films, vidéo, etc. :**

**Principales publications (par ordre chronologique) :**

#### **DOCUMENTS COLLECTIFS ET ANONYMES**

##### **Archives du Rectorat de Bordeaux :**

Construction du nouveau rectorat - 1972 - Boîtes 67, 69, 70, 74, 76, 98, 112

Plans Jean Royer 1962, 1963

Avis des Commissions C.R.O.I.A.E.P. 20 décembre 1972

##### **Archives Nationales de la Ville de Paris :**

Mériadeck, rapport d'ensemble, décembre 1966.

##### **Archives de la copropriété résidence Le Centre**

Plan du quartier annoté par Jean Willerval en 1982 : la règle des 30

Cahier des charges de la SBRU, annexes 1, 2, 3

Acte de vente des parkings

##### **Archives Bordeaux Métropole**

Maquette de présentation du projet, 1970

Plan d'urbanisme de détail de Jean Royer, 1968

Plan Local d'Urbanisme : plan adopté le 21 juillet 1986 - modification n°7 de 2014, fiche B 9029 - modification n°8 pour l'îlot 15, Caisse d'Epargne - révision simplifiée n°20 du 16 décembre 2011, square André Lhote

Courrier de Vincent Feltesse (président de la CUB) à Sauvegarder Mériadeck du 5 septembre 2012

Histoire d'Incité, dossier CUB 2012

Dossier de presse Cœur de Bordeaux, CUB 23 mai 1970, historique,

##### **Archives La Mémoire de Bordeaux, dossier Mériadeck :**

Les noms des rues : hommage à la Résistance

Règlement Technique et Architectural du Quartier, 1966

## **Archives Municipales**

PC 08 Z 0033 - CUB - avis de l'Architecte des Bâtiments de France

PC 59 Z 0275, 59 Z 0486 : Résidence Château d'Eau

Dossier La Poste 11 mars 1966

PC 99 Z 1051, 1051A : La Poste

PC 70 Z 0046 : Les Jardins de Gambetta

PC 72 Z 078 : Central Téléphonique et Tour de Sèze

PC 72 Z 787 : Le Nouveau Rectorat

PC 83 Z 1498 : Le Nouveau Rectorat

PC 97 Z 0414 : Le Nouveau Rectorat

PC 73 Z 0680 : Le Centre

PC 73 Z 591 : Tour 2000

PC 73 Z 522 : Le Guyenne

PC 73 Z 0232 : Horizon 1 (Ociane)

PC 73 Z 535 : Caisse d'Epargne

PC 82 Z 490 : Caisse d'Epargne

PC 84 Z 5122 : Caisse d'Epargne

PC 73 Z 0253 : Hôtel Frantel (Mercure)

PC 87 Z 1167 : Hôtel Frantel (Mercure)

PC 74 Z 0689 : Erika

PC 74 Z 0290 : Hôtel de Bordeaux Métropole (CUB)

PC 75 Z 0042 : Hôtel de Bordeaux Métropole (CUB)

PC 08 Z 0033 : Hôtel de Bordeaux Métropole (CUB)

PC 74 Z 0778 : Parcup bureaux (La Pagode)

PC 74 Z 0551 : La Préfecture (conseil général)

PC 75 Z 00775 : Le Ponant

PC 76 Z 780 : Le Centre Commercial

PC 82 Z 1240 : extension Centre Commercial

PC 93 Z 0411 : Le Centre Commercial

PC 77 Z 0100 : Croix du Mail

PC 80 Z 0713 : Croix du Mail

Permis de démolir 12 Z 011 : Croix du Mail

PC 12 Z 0078 : Cité Municipale

PC 77 Z 0323 : André Lhote (GMF)

PC 92 Z 1385 : André Lhote (GMF)

PC 77 Z 0512 : Solidarité (DDASS)

PC 77 Z 0517 : bureaux Jean Fleuret

PC 77 Z 0513 : Société Bancaire Albret

PC 79 Z 1389 : Croix du Palais

PC 11 Z 0767 et 767 A : Croix du Palais

PC 79 Z 0509 : La Patinoire

PC 86 Z 0972 : La Patinoire

PC 80 Z 0592 : Croix des Fontaines

PC 80 Z 0099 : Tour Aquitaine

PC 80 Z 0210 : Tour Aquitaine

PC 80 Z 0350 : Tour Cristal

PC 80 Z 2589 : Tour Cristal

PC 82 Z 1240 : Tour Cristal

PC 82 Z 0845 : Tour Cristal

PC 80 Z 503 : Allianz (AGF)

PC 80 Z 502 : Le Cardinal

PC 81 Z 0450 : La Géothermie

PC 81 Z 0610 : SLEE

PC 82 Z 0457 : La Bibliothèque

PC 84 Z 5363 : La Bibliothèque  
PC 82 Z 0457 : Galerie Marchande îlot 4.  
PC 80 Z 0814 : Le Prisme  
PC 84 Z 5519 : Le Prisme  
PC 84 Z 5481 : BNP Château d'Eau  
PC 84 Z 5437 : Hôtel de Région  
PC 84 Z 5649 : Horizon 2  
PC 84 Z 5106 : Trésorerie Générale  
PC 85 Z 1109 : Hôtel IBIS  
PC 88 Z 2281 : Les Citadines  
PC 09 Z 0609: Laure Gatet (CUB)  
PC 89 Z 0175 : UAP  
PC 90 Z 0956 : bureaux UAP  
PC 04 Z 1723 : Gironde (Conseil Général)  
PC 89 Z 0175 : auditorium Jean Fleuret  
PC 90 Z 0946 : hôtel et salles de sports Jean Fleuret  
Plans d'aménagement paysager : Jacques Sgard 1973  
Déclaration d'Utilité Publique du Quartier Mériadeck : Arrêté Préfectoral 20 juin 1960  
Courrier de Jean Willerval, 1989 : UAP  
Courrier d'Albin-Chalandon à Jacques Chaban-Delmas, 8 mai 1969  
Rapport du Comité d'Expansion d'Aquitaine, décembre 1963  
Rapport du Centre Directionnel de Bordeaux, décembre 1963  
Fonds Moderne 1 W 70 (1964), 1 W 54 (SBRU 1964-65), 1 W 736 (SBRU 1978 à 1980), 1 W 530 (SBRU 1973 à 1977),  
23 W 70, rapport des Services de l'Urbanisme de la Ville de Bordeaux, 26 mai 1965  
10 W 11  
1035 W 13 aménagement arboré du square André Lhote, février 1987  
Prix de l'Art de Vivre 1983  
Dossier de presse SBRU - présentation de la Rénovation, inauguration du centre d'information, 1970  
Plan d'Urbanisme de détail, M. de la Serve, ingénieur des Ponts et Chaussées, Département de l'Equipement, 11 février  
1966  
Courrier de Jean Willerval du 23 février 1977 : aménagement de la liaison entre la Caisse d'Epargne et le Centre  
Commercial  
Courrier de François Ambroselli, 1975 : PC 77 Z 0100.  
Courrier du 18 avril 1977 : Services de l'Urbanisme  
Courrier 27 mars 1992 de M. Stev à UGIPAR

### **Archives diverses**

Cité de l'Architecture et du Patrimoine, fonds Pierre Dufau 291AA  
UNESCO : rapport de l'Icomos sur les valeurs de Mériadeck, 23 mai 2012  
Fonds IFA - maquette de Le Corbusier : Une Ville Contemporaine de trois millions d'habitants, 1922  
Fonds IFA - Jean Royer B50 : La Cité de la Benauge, 1950-55  
INA : Bordeaux 1980, le Quartier Mériadeck, production FR3, 23 mars 1979  
Etude de Rénovation du Quartier Mériadeck : Agence Flint, 7 juillet 2008  
Dossier de présentation de la ville de Bordeaux à l'inscription au Patrimoine Mondial de l'Unesco, juillet 2006

### **PERIODIQUES**

#### **Archives du journal Sud-Ouest :**

18 août 2012 : démolition du garde-corps  
20 août 2012 : communiqué de presse CUB  
29 août 2012 : Un Chantier stoppé net  
17 septembre 2012 : Le Bordeaux de Monsieur UNESCO  
28 septembre 2012 : Le permis court toujours  
4 octobre 2012 : Mériadeck Intouchable  
30 juin 2011 : Mériadeck, Front commun des riverains  
1986 : série d'articles La Construction 1976-1986



1975 : aménagements des espaces verts  
1967 : Le chantier de la poste  
1965 : La Résidence Château d'Eau.  
19 août 1965 : Les PTT

#### **Périodiques divers :**

Du Vieux Mériadeck au Nouveau Quartier de l'Hôtel de Ville, M. Folléa, directeur de la SBRU - UNIPEF, table ronde n°3, 1973  
Le Trou Bordelais, Frédérique de Gravelaine - L'Unité 28 janvier 1977  
Constructions Modernes, 2012 - Industries cimentières  
Mériadeck, le thème cruciforme, E. Dupuy dans D'Architectures, 1995  
Bordeaux 1980 sort de terre, Le Figaro 30 mai 1970  
De la Ville à la Métropole, 40 ans d'urbanisme à Bordeaux - Le Festin, décembre 2011  
La Vie de Bordeaux, 15 mai 1965 - L'opération Mériadeck va entrer dans sa phase constructive  
Notice de présentation du projet de Cité Municipale à Bordeaux, 9 septembre 2010  
Journal 20 MN, Grand Bordeaux 4 octobre 2010  
Journal Bordeaux 7 - Direct Matin 26 septembre 2012 ; Mériadeck Intouchable  
Bordeaux 7 – Bordeaux actu du 7 février 2011 : La cité municipale une « verrue » à Mériadeck  
Le Point, 15 mars 2007 : La CUB montre l'exemple.

#### **PUBLICATIONS**

Les préalables juridiques à un grand projet urbain, thèse DESS de Sylvie Labèque, septembre 2001  
La Conquête de La Modernité – Robert Coustet, Marc Saboya, Mollat 2005  
Guide de l'Architecture, Arc-en-Rêve, 1996  
Mériadeck, Défense et Illustration des Quartiers de Peu, Michel Pétauud-Létang - A Editions, 2001  
La Charte d'Athènes, Le Corbusier 1957 - Editions de Minuit  
Etude de Programmation A'Urba Bordeaux, Projet Paysager 2007  
Architecture et Urbanisme à Bordeaux et dans son agglomération 1920-2003, Robert Coustet et Marc Saboya - Mollat 2004  
Dossier de présentation de la Ville de Bordeaux en vue de son inscription sur la liste du Patrimoine de l'UNESCO, Annexe 4 - mars 2007  
La Tour Paul-Victor de Sèze ; dossier pour l'inauguration des nouveaux locaux du rectorat, Académie de Bordeaux, 25 juin 2009  
Avis Architecte des Bâtiments de France PC 08 Z 0033  
Avis Architecte des Bâtiments de France DP 11 Z 2139 : square Lhote  
Avis du commissaire-enquêteur 7 août 2011 : Cité Municipale  
Atelier de l'Arbre : expertise du patrimoine arboré esplanade Charles de Gaulle, avril 2010  
Comité Local Unesco Bordelais : comptes-rendus de réunions 2010  
Texte de Paul Andreu accompagnant son projet de Cité Municipale juin 2012

#### **Sites Internet**

PSS archi, MyNight, 9 septembre 2007  
Mériadeck, Désillusion d'une Utopie, Mathias Cissal  
Les Croisades 3° partie - BBC 4 Scotland, Jonathan Meades, janvier 2012  
Mériadeck, la variété des Croix, Chris Roger, février 2012  
Aquitanis, historique - site aquitainsphere

## **4. DESCRIPTION DU BÂTIMENT**

Le quartier moderne de Mériadeck correspond aujourd'hui au plan d'urbanisme de Jean Royer de 1963 et au plan architectural des constructions de Jean Willerval de 1966.



Fiche générale 015 : Dossier de présentation, SBRU 1970

En 1966, Jean Willerval propose les grandes lignes architecturales qui sont alors définitivement retenues pour les constructions:

- le quartier sur dalle
- des bâtiments au plan cruciforme
- l'horizontalité des lignes
- le rétrécissement du rez-de-dalle par rapport aux étages supérieurs, dit "la taille de guêpe"
- la règle des 30
- le velum limitant les hauteurs en fonction de l'emplacement des constructions par rapport aux quartiers anciens avoisinants.
- les toits plats
- une palette de matériaux et teintes

En 1967, le cahier des charges du quartier est établi. Il accompagne tous les actes de vente des terrains et doit scrupuleusement être respecté par les constructeurs. Il est approuvé en préfecture le 5 juillet 1968.

Il comprend 4 chapitres :

1. le rapport justificatif
2. le règlement d'urbanisme
3. le plan de détail d'urbanisme
4. le rapport d'ensemble

Il est complété par 3 annexes :

Annexe 1 : le règlement technique et architectural avec les avis des Commissions des Bâtiments de France de 1966, rapporteurs MM. Trouvelot et Duru, et les lignes architecturales exigées par Jean Willerval.

Annexe 2 : le statut des associations qui ont obligation de se créer pour la gestion des îlots divisés en lots.

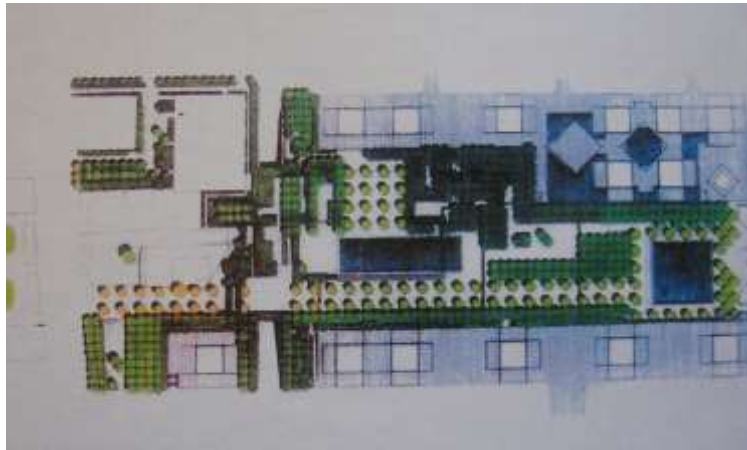
Annexe 3 : le contrat d'entretien signé entre la ville et les propriétaires pour la maintenance des espaces publics ou privés ouverts au public.

Les espaces végétalisés couvrent au total 5 ha dont 3 forment le parc central appelé « esplanade Charles de Gaulle ».

En 1970, les rues d'Ornano et Georges Bonnac sont élargies.

Les expropriations se poursuivent jusqu'en 1975.

1973 : le parc central et les zones tampons sur le cours d'Albret sont dessinées par Jacques Sgard.



Fiche générale 016 : plan Jacques Sgard pour l'esplanade, 1973

1975 : les îlots 2 et 11 sont terminés et la Société Bordelaise d'urbanisation et de construction, propriétaire des terrains, se charge de la construction des passerelles reliant les îlots entre eux.

1970 : la maquette définitive est présentée au public.

Compte tenu de l'impossibilité d'élargir la rue Pierlot pour établir avec le square André Lhote les deux grands accès végétalisés du quartier moderne vers les jardins du Palais Rohan, Jacques Sgard imagine la déviation des circulations automobiles par un tunnel sous le cours d'Albret entre la rue Monbazon et la rue Ellysée Reclus.



Fiche générale 017: projet J. Sgard 1973

Ce projet ne sera pas réalisé et l'accès, réduit dès 1975 au seul square André Lhote, sera encore plus réduit et ramené en 2014 à une allée de 20 m de large totalement masquée par la construction de la Cité Municipale. Le rêve des grandes ouvertures entre les deux quartiers est définitivement brisé et Mériadeck est de nouveau isolé des quartier anciens.





Fiche générale 018 : Journal Sud-Ouest 1977

1980 : la dalle est achevée dans sa totalité ainsi que les passerelles qui relient les îlots entre eux, les voies ou squares reçoivent les noms de personnages liés à la résistance.



Fiche générale 019 : Document anonyme Mémoire de Bordeaux

1981 : la géothermie est installée

1983 : le quartier reçoit le Prix National de l'Art de Vivre

1985 : les plantations des espaces de respiration, squares et jardinières sont terminées

1981 : la passerelle du Centre Commercial est couverte



Fiche générale 020 - Photo Sauvegarder Mériadeck

2004 : construction par le Conseil Général de l'immeuble Gironde sur un terrain libre

2007 : la Ville de Bordeaux fait classer au Patrimoine Mondial de l'Unesco un périmètre incluant le quartier moderne de Mériadeck au titre « d'ensemble urbain ». L'argument majeur pour obtenir le classement, après 2 refus, est que cet « ensemble urbain est remarquable par les discontinuités entre les trois quartiers inscrits dans le périmètre, Le Grand Parc, les Bassins à Flots et Mériadeck ».

2007 : projet de la ville de redonner au quartier un « paysage de rue » - concours gagné par l'agence d'architecture FLINT.

2009 : construction par Bordeaux Métropole (CUB) de l'immeuble Laure Gatet sur le dernier terrain libre du quartier.

2010 : décision du Conseil Municipal de construire la Cité Municipale sur le square André Lhote et de détruire La Croix du Mail.



Fiche générale 021 : Croix du Mail 2012 - photo Sauvegarder Mériadeck

2012 : l'UNESCO, alertée par l'association Sauvegarder Mériadeck, envoie M. Barbato, expert pour l'ICOMOS, vérifier la qualité du quartier inscrit dans le périmètre classé de la Ville de Bordeaux : un rapport répertoriant les valeurs architecturales du quartier à protéger est remis par l'UNESCO aux autorités de la ville. Ces valeurs, identifiées par l'ICOMOS lors de sa visite en mai et listées dans son rapport du 23 mai sont les mêmes que celles énoncées dans le cahier des charges du quartier rédigé en 1967.

2014 : malgré les recommandations de l'Unesco, la Cité Municipale est construite sans que le projet soit revu, et le Conseil Général démarre les travaux de restructurations de l'immeuble Croix du Palais.



Fiche générale 022 : La cité municipale, dossier de présentation



Fiche générale 023 : La Croix du Palais 2015 - photo Sauvegarder Mériadeck

## CHRONOLOGIE DES CONSTRUCTIONS (40)

### 1970 - 1989

1959 : Résidence Château d'Eau  
 1965 : La Poste  
 1970 : Les Jardins de Gambetta  
 1972 : Tour de Sèze, Le Rectorat  
 1973 : Tour 2000, Ociane, Le Guyenne, Le Centre, la Caisse d'Epargne, Hôtel Frantel (Mercure), le Centre Commercial  
 1974 : Bordeaux Métropole, La Préfecture, La Pagode, Erika  
 1975 : Le Ponant  
 1977 : Banque d'Albret, Croix du Mail, Solidarité, André Lhote,  
 1979 : La Patinoire, Croix du Palais  
 1980 : Tour Aquitaine, Tour Cristal, Allianz, Le Cardinal, Croix des Fontaines  
 1981 : La Géothermie,  
 1982 : Cristal Résidence  
 1984 : Le Prisme, Hôtel de Région, La Trésorerie, Horizon 2, commerces mail Château d'Eau, La Bibliothèque  
 1985 : Hôtel Ibis  
 1988 : Les Citadines  
 1989 : UAP, Hôtel Novotel  
 2004 : Gironde + passerelle  
 2009 : Laure Gatet.

## LES ILOTS

### Emplacement des immeubles par îlot ; surfaces et dates de constructions

#### Ilot 1 : 27 359 m<sup>2</sup> :

Les Jardins de Gambetta 1970

#### Ilot 2 : 76 698 m<sup>2</sup> :

Tour 2000 1973

Le Guyenne 1973

La Pagode 1974

Tour de Sèze 1972

Ociane 1973

Le Centre 1973

Le Mercure 1973

#### Ilot 3 : 59 408 m<sup>2</sup> :

Solidarité 1977



Croix du Palais 1979  
Croix des Fontaines 1980  
Trésorerie Générale 1984  
Tennis et installations sportives (bowling, badmington, tir)

Hôtel de Région 1984

**Ilot 4 : 51 566 m<sup>2</sup> :**

Patinoire 1979  
Tour Aquitaine 1980  
Bibliothèque 1984  
Cristal Residence 1982  
Le Prisme 1984

**Ilot 5 ; 51 953 m<sup>2</sup> :**

Le Ponant 1975  
Hôtel Ibis 1985  
Hôtel Novotel 1989  
Laure Gatet 2009  
Gironde - UAP 2004, 1989

**Ilot 6 : 3 721 m<sup>2</sup> :**

Banques d'Albret 1977

**Ilot 7 : 34 869 m<sup>2</sup> :**

Bordeaux Métropole 1974  
Les Citadines 1988  
André Lhote 1980

**Ilot 8 : 22 469 m<sup>2</sup> :**

Préfecture 1974

**Ilot 9 : 21 537 m<sup>2</sup>**

Allianz 1980  
Tour Cristal 1980  
Le Cardinal 1980

**Ilot 10 : 4395 m<sup>2</sup> :**

Croix du Mail 1977

**Ilot 11 : 45 295 m<sup>2</sup> :**

Caisse d'Epargne 1973  
Centre Commercial 1973

**Ilot 12 : 5 500 m<sup>2</sup> :**

Le Rectorat 1972

**Ilot 13 :**

La Poste

**Ilot 14 :**

Château d'Eau

**Ilot 15 :**

Caisse d'Epargne

**PERMIS DE CONSTRUIRE PAR NOMS D'IMMEUBLES**

RESIDENCE CHATEAU D'EAU : 59 Z 0275 (ou 0486)  
LA POSTE : 11 mars 1966 (pas de permis), 99 Z 1051 et 1051A  
LES JARDINS DE GAMBETTA : 70 Z 0046  
TOUR DE SEZE et CENTRAL TELEPHONIQUE : 72 Z 078  
LE CENTRE : 73 Z 0680  
TOUR 2000 : 73 Z 591  
LE GUYENNE : 73 Z 522  
HORIZON 1 (OCIANE) : 73 Z 0232  
CAISSE D'EPARGNE : 73 Z 535 - 82 Z 490 - 84 Z 5122  
Hôtel FRANTEL / / PULLMAN / MERCURE : 73 Z 0253 - 87 Z 1167  
ERIKA : 74 Z 0689  
Hôtel de la CUB : 74 Z 0290 - 75 Z 0042 - 08 Z 0033  
PARCUB / LA PAGODE : 74 Z 0778  
LA PREFECTURE (Conseil Général) : 74 Z 0551  
LE PONANT : 75 Z 0775  
CENTRE COMMERCIAL : 76 Z 780 - 93 Z 0411  
CROIX DU MAIL : 77 Z 0100 (détruit)

GMF (André LHOTE) : 77 Z 0323  
DDASS ou Immeuble SOLIDARITE ou BEAUBOURG : 77 Z 0512  
BUREAUX rue Jean Fleuret : 77 Z 0517 non réalisés  
CROIX DU PALAIS : 79 Z 0389, 11 Z 0767 et 0767 A  
PATINOIRE : 79 Z 0509, 86 Z 0972  
CROIX DES FONTAINES : 80 Z 0592  
TOUR AQUITAINE : 80 Z 0099 annulé - 80 Z 0210  
TOUR CRISTAL : 80 Z 350 - 80 Z 2589 - 82 Z 1240 - 82 Z 0845  
ALLIANZ : 80 Z 503  
LE CARDINAL : 80 Z 502  
STATION DE GEOTHERMIE : 81 Z 0450 + local SLEE 81 Z 0610  
BIBLIOTHEQUE : 82 Z 0457 - 84 Z 5363  
CRISTAL RESIDENCE : 82 Z 0520  
Complexe Ilot 4 (Galerie marchande) : 82 Z 0457 non réalisé  
LE PRISME : 84 Z 5519  
BNP Château d'eau (commerces entrée du C.C.) : 84 Z 5481  
HOTEL DE REGION : 84 Z 5437  
HORIZON 2 : 84 Z 5649  
TRESORERIE GENERALE : 84 Z 5106  
Hôtel IBIS : 85 Z 1109  
LES CITADINES : 88 Z 2281  
CUB Maréchal Juin (LAURE GATET) : 09 Z 0609  
IMMEUBLE UAP - GIRONDE : 89 Z 0175 - 90 Z 0956 - 04 Z 1723  
RECTORAT : 72 Z 787 - 97 Z 0414 - 83 Z 0498  
Société Bancaire ALBRET : 77 Z 0513

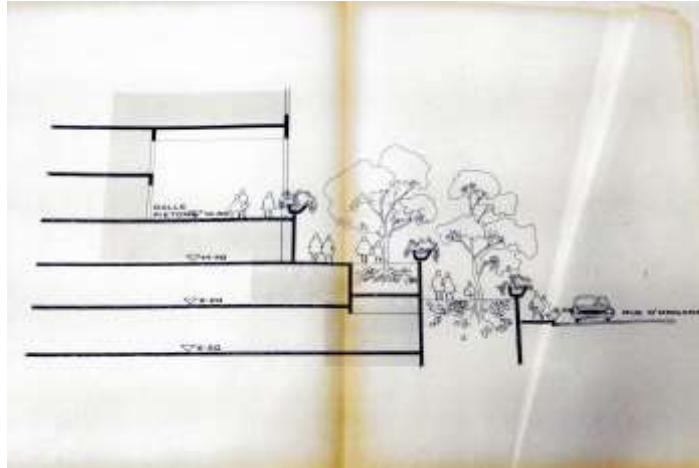
## **5. RAISONS JUSTIFIANT LA SELECTION EN TANT QUE BÂTIMENT DE VALEUR REMARQUABLE ET UNIVERSELLE**

### **1 - appréciation technique :**

En 1957, lorsque le maire Jacques Chaban-Delmas demande à Jean Royer de créer un plan d'urbanisation du quartier Mériadeck, il exige que soient réalisées en même temps 6500 places de stationnement. Jean Royer va alors utiliser la topographie du quartier pour construire la dalle : la hauteur NGF de la rue François de Sourdis à l'Ouest est suffisamment importante pour constituer la première butte de bornage qui va permettre de faire démarrer la dalle sans surélévation.

Le sol prend ensuite la forme d'une cuvette inclinée vers le cours d'Albret où la dalle à 14,50 m NGF rencontre la deuxième butte, le cours se trouvant à environ 9,50 m. NGF. La dalle piétonne vient alors rejoindre le cours par un large escalier bordé de pins et par des pentes douces sur les rues Claude Bonnier, Pierlot et Jean Fleuret.

Sous le plancher de la dalle se dégage un espace variable qui pourra abriter, en fonction de la hauteur entre le sol et la dalle, 1, 2 ou 3 niveaux de stationnement sans avoir besoin de beaucoup creuser en sous-sol : la nappe phréatique est très proche.



Fiche générale 024 : Plan d'aménagement des demi-terrasses, Le Ponant

Les membres de la Commission Supérieure de Bâtiments de France apprécieront en 1966 l'ingéniosité de Jean Royer qui permet de limiter les hauteurs des constructions.

## 2 - appréciation sociale :

A sa construction, le quartier a pour vocation de reloger les personnes démunies qui étaient expropriées d'habitations insalubres et de taudis. Si une partie du quartier a finalement été dédiée aux administrations créées à cette période pour la gestion locale de l'agglomération bordelaise, un certain nombre d'immeubles sont réservés à des personnes à revenus modestes et sont gérés par des organismes sociaux.

Les jardins et aménagements des jardinières, comme les espaces de respiration créés par la règle des 30 ont également un rôle social important : influencés par la Charte d'Athènes, les architectes laissent libres de larges espaces qui correspondent aux recommandations de Le Corbusier pour devenir les jardins partagés par tous.

## 3 - appréciation artistique et esthétique :

Le quartier, conçu par un architecte-urbaniste qui est secondé à partir de 1966 par un architecte conseil présente une très grande homogénéité, sans aucune monotonie : il est représentatif à la fois des concepts sociaux de l'époque et des concepts architecturaux qui annoncent les mouvements modernes futurs. L'utilisation de matériaux modernes prouve l'audace dont ces architectes ont su faire preuve.

## 4 - arguments sur le statut canonique (local, national, international) :

Mériadeck est en Europe un des rares quartiers sur dalle encore pratiquement intact. Sa conception est comparable à celle de la ville étudiante de Louvain-la-Neuve en Belgique.

## 5 – évaluation du bâtiment en tant qu'édifice de référence dans l'histoire de l'architecture, en relation avec des édifices comparables :

Le quartier ne peut pas être compris sans être mis en relation avec les architectes qui ont inspiré ses constructeurs. Ils sont tous largement inspirés par la Charte d'Athènes et les réflexions des CIAM. En 1950, les architectes sont confrontés en France à la nécessité de reconstruire les villes qui ont souffert de la guerre et au problème social du logement dans des conditions décentes d'une population oubliée entre les 2 guerres et qui ne bénéficie pas des progrès moderne ou du confort des nouvelles habitations. La nécessité de construire des logements à la verticale dans des immeubles collectifs mais pouvant profiter de jardins communs, et donc partagés, primait sur la notion ancienne de la maison individuelle avec son jardin privatif et réservé à une classe bourgeoise pouvant y accéder au détriment des moins favorisés.

Parmi les noms des architectes cités dans l'histoire de la construction du quartier, certains méritent d'être plus particulièrement mentionnés, qu'ils soient intervenus comme acteurs directs ou conseillers.

**Jean Royer** 1903-1981 : architecte urbaniste du quartier moderne de l'Hôtel de Ville.

Il applique à Mériadeck de nombreux principes établis dans la Charte d'Athènes dont la séparation des circulations, les jardins partagés. Il a été urbaniste-conseil auprès du Ministère de la Reconstruction et a participé à la reconstruction de nombreuses villes sinistrées par la guerre.

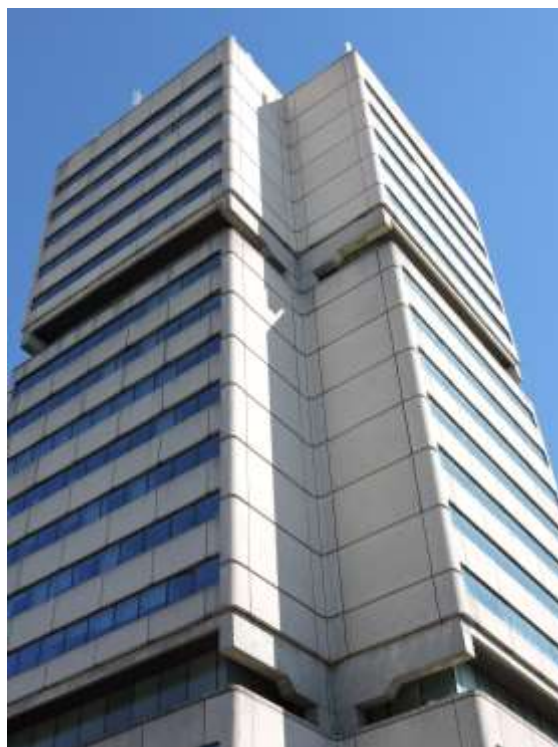


Fiche générale 025 : le Nouveau Rectorat

**Jean Willerval** 1924-1996 : architecte en chef du quartier moderne de l'Hôtel de Ville.

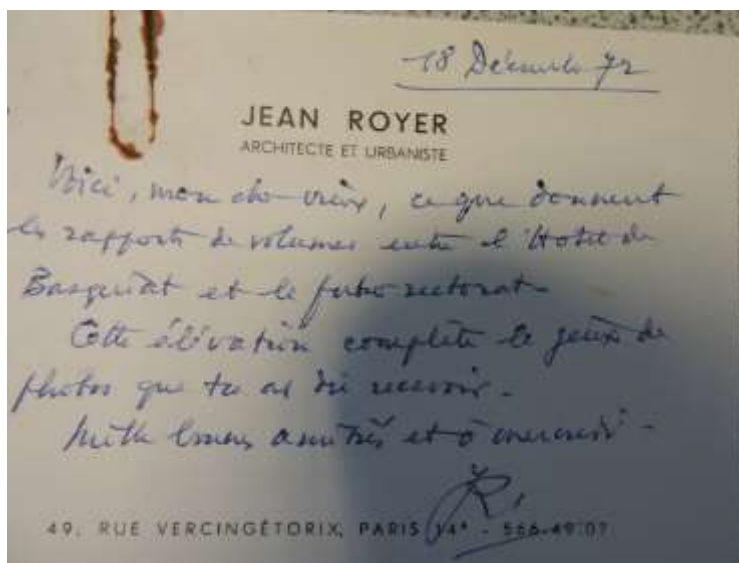
Architecte des immeubles UAP, de l'escalier de la Tour 2000, des puits de lumière bleus sur la terrasse Koenig pour les tennis enterrés, de la tour de Bordeaux Métropole. Il est l'élève de Louis Arretche. Il utilise pour Mériadeck les principes établis dans la Charte d'Athènes : les espaces de respiration, les hauteurs limitées, les formes en croix pour le droit à la lumière. Ses constructions en croix reprennent sans aucun doute les idées du projet de Le Corbusier (1887 - 1965) de 1922 pour sa « ville contemporaine de 3 millions d'habitants ».

Il est l'auteur du Forum de Lille, de la tour Athéna (AGF) à Paris, du musée d'art contemporain de Dunkerque, de la caserne des pompiers Masséna. Il reçoit le Grand Prix National d'Architecture en 1975.

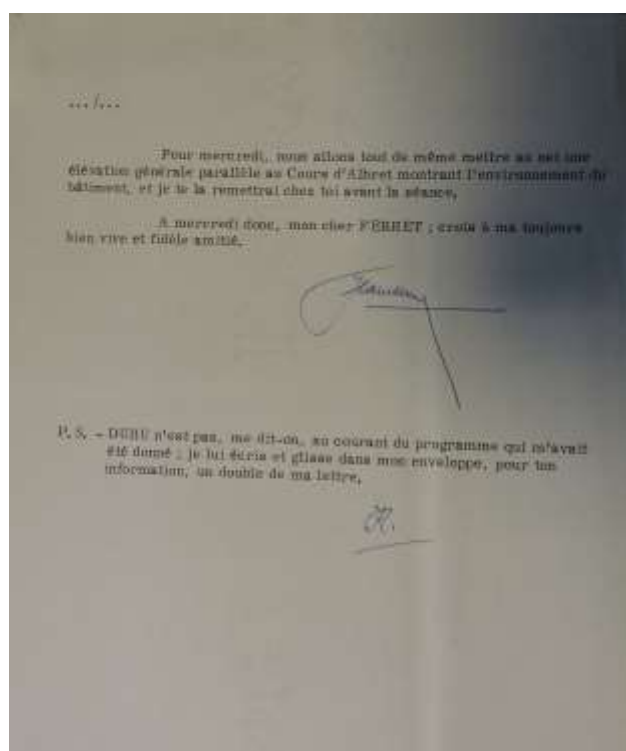


Fiche générale 026 : La Tour de Bordeaux Métropole - photo Sauvegarder Mériadeck

**Claude Ferret** 1907-1993 : il a participé aux côtés de Jean Royer à l'étude de certains projets comme le Nouveau Rectorat, en 1972. Il est réputé pour sa participation à la reconstruction de Royan et à la construction de la caserne des pompiers de la Benauge.



Fiche générale 027 : Courrier de Jean Royer à Claude Ferret



Fiche générale 028, 029 - Courrier de Jean Royer à Claude Ferret

**Louis Arretche** 1905-1991: il construit l'immeuble Allianz. En 1964, il est architecte-conseil auprès du Ministère de l'Équipement et enseigne à l'École Supérieure des Beaux-Arts de Paris où il fera la connaissance de Jean Willerval. Il est reconnu comme un des meilleurs architectes de l'époque pour les quartiers modernes : Le Colombier à Rennes avec l'Eperon, la reconstruction de Saint-Malo, Le Pont Charles de Gaulle à Paris et 3 bâtiments de Bercy.





Fiche générale 030 : Les bureaux d'Allianz (ex-AGF) photo Sauvegarder Mériadeck

**Pierre Dufau** 1908-1985: il construit la Préfecture et les abords directs du bâtiment. Il est le premier architecte français à imposer une architecture de bureaux que l'on retrouve dans la Préfecture de Bordeaux : étages identiques, cloisons modulables, clarté des locaux, parkings, utilisation du verre et de l'acier. La Préfecture de Bordeaux est considérée comme une de ses œuvres majeures.



Fiche générale 032 : La Préfecture - photo Sauvegarder Mériadeck

**Edmond Lay** 1930 - : il construit la Caisse d'Epargne, classée monument historique le 15 avril 2014.

Il reçoit au cours des quelques années qu'il passe aux Etats-Unis l'influence de Frank Lloyd Wright (1867-1959), mais également de Paolo Soleri, avec qui il travaille dans son atelier en Arizona, que l'on retrouve dans ses constructions : IUFM de Talence.

Il reçoit le Grand Prix National de l'Architecture en 1984.

D'autres architectes locaux, et donc moins reconnus sur le plan national, interviennent sur le quartier. Chacun, tout en respectant le plan de détail de Jean Willerval, laissera libre-cours à son imagination pour créer le quartier dont Jean Royer et Jean Willerval avaient tracé les grands lignes, sans obliger les concepteurs des bâtiments à se plier à une règle trop stricte. C'est la raison pour laquelle cet ensemble architectural bénéficie d'une homogénéité architecturale et de rythmes voulus dès sa conception, sans jamais engendrer la monotonie. Jean Royer, dans un rapport de 1967, indique d'ailleurs, que si les plans et le cahier des charges restent la référence nécessaire pour les constructeurs, des modifications peuvent intervenir et être acceptées.

## **6. PHOTOGRAPHIES ET ARCHIVES VISUELLES**

Liste des documents assemblés dans le dossier :

Fiche Générale 001 à 032 : Mémoire de Bordeaux, Archives de la Ville de Bordeaux, Journal Sud-Ouest  
Photographies Sauvegarder Mériadeck.

### **1. Archives visuelles originales :**

### **2. Photographies et dessins récents :**

**Rapporteurs** : Association Sauvegarder Mériadeck, Mathias Cissal, architecte

Date : 1 octobre 2015.